

Loi de finances pour 2020 Actualité jurisprudentielle

Le contenu précis de cette formation sera déterminé en fin d'année après le vote définitif de la loi de finances pour 2020



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître les principales nouveautés issues :
 - de la loi de finances pour 2020
 - de la jurisprudence
 - de l'entrée en vigueur de dispositifs prévus par des lois antérieures
- Identifier les actions à mener
- Identifier les problématiques auxquelles il convient de prendre garde



MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Description et analyse des nouveautés et mises en situation pratique



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Plan détaillé
- PowerPoint



FORMATEURS

Charlotte GIULIANI et Virginie KERREST
Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation des objectifs de la formation et de son organisation

MODALITÉ DE SUIVI

remise d'une attestation de fin de formation



PUBLICS

Notaires - Clercs

PRÉ-REQUIS

Intermédiaire



PLUS-VALUE

Savoir réagir face à des cas complexes et une législation fiscale de plus en plus lourde et évolutive



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

Les points suivants seront traités en fonction de la teneur définitive des lois qui seront votées et de l'évolution jurisprudentielle

1

LOI DE FINANCES POUR 2020

3h30

- Seront abordés au cours de cette formation les différents thèmes figurant dans la loi de finances pour 2020 (et éventuellement la loi de financement de la sécurité sociale) intéressant la pratique notariale

2

ACTUALITÉS

3h30

- Seront étudiées les évolutions jurisprudentielles, doctrinales... en matière de plus-value des particuliers, TVA, droits d'enregistrement, fiscalité internationale... sous l'angle de la pratique notariale